



Laon, le 14 février 2020

Départs en vacances : le préfet de l'Aisne appelle à la vigilance sur les routes

La période des vacances scolaires est traditionnellement marquée par d'importants flux de circulation et constitue donc une période particulièrement sensible en matière de sécurité routière. Par ailleurs, la situation en matière d'accidentalité s'est dégradée en ce début d'année 2020 dans le département. Ziad Houry, préfet de l'Aisne, a donc demandé un renforcement des contrôles et appelle les usagers à faire preuve de prudence et de responsabilité.

Depuis le début de l'année, tous les indicateurs de l'accidentalité routière sont en augmentation : 21 accidents corporels ont eu lieu dans le département de l'Aisne, contre 17 sur la même période en 2019. Huit personnes ont été tuées, contre quatre en 2019, et 24 personnes blessées contre 17 en 2019.

Face à ce constat inquiétant, et afin de veiller à la sécurité des usagers, la présence des forces de l'ordre sur les routes sera renforcée de manière significative et de nombreux contrôles routiers seront mis en place pour sanctionner les comportements les plus dangereux : conduite sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants, vitesse excessive ou l'utilisation du téléphone au volant qui est de plus en plus constatée. L'usage du téléphone au volant multiplie par trois le risque d'accident. Plus grave, lire un message en conduisant multiplie le risque par 23 : il oblige le conducteur à détourner les yeux de la route pendant en moyenne 5 secondes. L'utilisation des « kits mains libres » déconcentre tout autant le conducteur.

Le préfet de l'Aisne lance également un appel à la prudence et recommande d'adapter la conduite aux conditions météorologiques (luminosité, brouillard, pluie, etc.) : c'est la vigilance de tous et l'implication de chacun qui pourront faire reculer durablement l'insécurité routière.

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : pôle départemental de la communication interministérielle
Tél : 03 23 21 82 15 - 06 85 47 34 69 - 06 07 98 05 83 - pref-communication@aisne.gouv.fr
www.aisne.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelaisne - Twitter : @Prefet02 – Instagram : @prefet02